

# COMMUNE DE FROENINGEN

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FROENINGEN SEANCE DU 25 OCTOBRE 2022

*Sous la présidence de Georges HEIM, Maire*

**Présents :** Mathieu ABEGG, Vivian BAUER, Sandra BESSAGUET, Georges CLAERR, Marie DORI, Michel HARTMANN, Déborah MARTINS, Yves SCHUELLER, Sonia WERTH et Frédéric ZIMMERMANN

**Absent excusé et non représenté :**

**Absent non excusé :** Jean-Claude KLEIN

**Ont donné procuration :** Franck ROMANN, à Georges HEIM

Le conseil municipal désigne Déborah MARTINS, secrétaire de séance, assistée de la secrétaire de mairie, Isabelle RUST.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2022
- 2.- Urbanisme
- 3.- ONF
- 4.- Intercommunalité
- 5.-Divers

Le maire ouvre la séance à 19 heures



**POINT 1 – APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 11 JUILLET 2022**

Mathieu ABEGG tient à signaler une erreur d'orthographe dans son nom sur le rapport du dernier conseil. Rectification sera faite.

Il tient à ce qu'il soit précisé que pour la mise en place d'un « Stop » dans le lotissement « Grossacker I », la décision a été actée.

Plus aucune remarque concernant le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 11 Juillet 2022. Il est approuvé à l'unanimité.

**POINT 2 – URBANISME****➤ DECLARATION DE TRAVAUX**

- M RAGONA Jean -Pierre : réfection de la toiture, 5, rue des Grains
- M GILLET Yvan : réfection de la clôture, 23, rue de Galfingue
- M et Mme KHEZAMI : réfection de la façade, 6 rue des Jardins
- M SCHNEIDER Martial : réfection de la clôture, 1 rue de Galfingue
- M BILLON Hervé, : mise en place d'une clôture, rue Principale
- M RAPP Olivier : construction d'une piscine, rue de la Colline
- M KETTERER Cédric : construction d'une piscine, 7 rue des Pâtures
- M RUFFIO Christophe : agrandissement fenêtre et chiens assis, 18, rue du Moersbach

**➤ PERMIS DE CONSTRUIRE**

- M BOLOGNINI et Mme OLESINSKA : maison d'habitation , Rue de la Colline

**➤ DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

- M HIEBAUDAT Hubert et Consort à M NIVOT et Mme LETELLIER, maison d'habitation 1, rue des champs
- M KLEIN Jean-Claude à M RUFFIO Christophe : maison d'habitation 18, rue du Moersbach
- Foncier des Trois Frontières à M BOLOGNINI et Mme OLESINSKA : terrain rue de la Colline
- Mme BADER Céline à M et Mme YILMAZ, terrain Grossacker II
- MM POTIN et DRID à M HIRTZLIN Dominique, maison, 45 rue Principale
- M et Mme UYARCI à M et Mme CLAUDEPIERRE, maison, 4 rue du Panorama



➤ **PROJET SOVIA**

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet déposé par la Sovia pour le terrain situé à côté de la mairie.

Il comprend deux terrains de construction et 4 logements. Différentes remarques ont été formulées et soumises à Sovia, notamment pour le stockage des poubelles, les boîtes aux lettres.

**POINT 3 – ONF**

L'ONF suggère des coupes de vieux bois et de bois irréguliers dans les parcelles 4 B et 4J soit 167m<sup>3</sup> de bois d'œuvre (ameublement), 105 m<sup>3</sup> de bois d'industrie (scierie). Il est également prévu de procéder à la coupe et au façonnage de 30 m<sup>3</sup> de chablis (bois tombé).

La recette brute estimée se monte à 13 810 € HT.

Monsieur DAUVERGNE Olivier, agent ONF, propose par ailleurs aux élus de renouveler la vente en contrat d'approvisionnement et d'adopter la délibération correspondante. Ce système assure à la commune une garantie d'écoulement.

Michel HARTMANN informe le Conseil Municipal que la Fédération de Chasse nous propose de planter gratuitement des haies et des arbustes. Elle effectuera les plantations selon les sites que nous avons choisis, près du terrain de foot et à proximité du cimetière.

**POINT 4.-INTERCOMUNALITE**

**RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Le Maire informe le Conseil que les dépôts de déchets verts ont été supprimés à ILLFURTH. Il faut maintenant se rendre soit à HEIDWILLER soit à ALTKIRCH.

Il a été décidé à la Comcom que de nouveaux emplacements à déchets verts seront créés dans certaines communes, notamment à HOCHSTATT.

Délibération

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D. 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau de présenter pour l'exercice 2021 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

Il appartient à chaque Maire de présenter ce rapport à son Conseil Municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

**Le Conseil Municipal,**



VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Après en avoir délibéré,**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets.

### **RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président de la Communauté de Communes Sundgau compétente en assainissement de présenter pour l'exercice 2021 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Il appartient à chaque Maire de présenter également ce rapport à son Conseil Municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

**Le Conseil Municipal,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Après en avoir délibéré,**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

### **RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

Le Maire donne quelques informations concernant la gestion de l'eau :

- La qualité de l'eau a été conforme et les contrôles sur le réseau de distribution n'ont révélé aucune anomalie en 2021
- Avec 732 904 m<sup>3</sup> d'eau facturés, le nombre de clients est de 5 353 abonnés dans le périmètre du Syndicat.
- Le réseau comprend 196 km de conduites, 644 branchements publics (dont 635 poteaux d'incendie) et 5 491 branchements particuliers et d'établissements publics.
- En 2021, 108 fuites ont été réparées dans un délai d'une journée. Sur 100 m<sup>3</sup> d'eau pompés, 67,10 ont été facturés et 32,9 utilisés par les réseaux d'incendie ou perdus sur fuites.
- La consommation moyenne par abonné est de 119 m<sup>3</sup> par an.



- Le prix du mètre cube distribué à Froeningen s'élève à 4.67€ TTC, taxe d'assainissement comprise.

Le Maire signale également que le bassin de Michelbach est une très bonne réserve d'eau pour notre secteur. Il permet de contenir 2 millions de mètres cube d'eau. Durant la période de sécheresse estivale, il a joué pleinement son rôle.

Le Maire propose aux conseillers d'organiser une visite de la station de pompage de Reiningue au printemps 2023.

Les travaux d'eau effectués par le Syndicat de Heimsbrunn et Environs vont bon train. La conduite entre Illfurth et Froeningen était vétuste et en mauvaise état, il fallait la remplacer. Cette conduite passe également sur des terrains privés (rue du Château), de ce fait nous devons reprendre l'ensemble de ces branchements. La commune procédera également au remplacement de deux poteaux d'incendie, dont un se trouvant sur domaine privé, qui devra être déplacé.

Le Syndicat d'Eau va également procéder au changement de la conduite Froeningen – Hochstatt en 2023. Celle-ci se situe en contre-bas de la route départementale.

### Délibération

Le Maire rappelle qu'en vertu de l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Président du Syndicat d'Eau de HEIMSBRUNN et Environs compétent en eau potable de présenter pour l'exercice 2021 un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Il appartient à chaque Maire de présenter également ce rapport à son Conseil Municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

### **Le Conseil Municipal,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

### **Après en avoir délibéré,**

**PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

PLUI



Le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique pour la révision de notre PLUi est ouverte depuis le 17 octobre et cela jusqu'au 16 novembre 2022. Le Commissaire Enquêteur sera à Froeningen, le 8 novembre 2022, mais il est possible de le rencontrer lors de toutes ses permanences.

## **POINT 5 – DIVERS**

- Soirée Food-truck : la soirée fut une réussite aussi bien pour l'école, que pour que les commerçants. La musique a permis d'agrémenter agréablement la soirée.
- Ecole : 39 élèves sont inscrits pour cette rentrée. Le premier conseil d'école a mis en avant un besoin de stockage de matériel, ainsi que des réglages informatiques à effectuer.

Concernant la cantine, le déplacement en bus au Collège d'Illfurth fonctionne très bien. Les enfants et les parents sont contents. Il y a en moyenne 20 enfants par jours qui déjeunent au Collège. Un courrier de remerciement a été adressé au Directeur du Collège.

Mathieu ABEGG souhaite savoir si les travaux de remplacement de la toiture ont bien été réalisés cet été. Michel HARTMANN indique qu'ils ont été réalisés dans les temps, tout en maintenant un prix stable.

- Réunion Commissions : Michel HARTMANN informe le Conseil Municipal qu'une réunion des Commissions sera organisée le 21 novembre 2022 avec la présence de l'ADAUHR pour la réalisation d'un nouvel atelier communal.
- Logement (étage Mairie) : Michel HARTMANN signale que de nouveaux locataires ont pris possession du logement au-dessus de la Mairie. La commune a procédé à des travaux, mise en place d'une cuisine et réfection du parquet de la pièce de vie et rafraichissement des peintures, afin de pouvoir établir un état des lieux correct.
- Energies : Michel HARTMANN propose au Conseil Municipal, par respect pour les habitants à qui il est demandé de gros efforts, de ne pas mettre en place d'éclairage de Noël. Bien que celui soit équipé d'ampoules LED, la consommation sera tout de même réduite. De plus, il soulève la question de l'extinction des lumières pour l'éclairage public, la nuit. Notre réseau permet d'éteindre uniquement par secteur. Ne pas avoir d'éclairage sur la RD est un problème lié à la sécurité. Il n'est donc pas possible de couper ce secteur. Georges CLAERR souhaite savoir si l'extinction d'une lampe sur deux est possible. Michel HARTMANN précise que nos installations ne le permettent pas. Frédéric ZIMMERMANN propose le système par détection. Michel HARTMANN explique que ce type d'installation a un coût conséquent pour une durée de vie moindre. Michel HARTMANN tient à souligner que l'ensemble de notre éclairage public fonctionne avec des ampoules à LED. La consommation est donc moindre. Les seules ampoules engendrant une consommation importante sont celles qui éclairent l'Eglise. Ces dernières ont été éteintes et cela représente une baisse de consommation de l'ordre de 25 à 30% pour la Commune. Leur remplacement est à l'étude. Mathieu ABEGG préconise une information pédagogique pour expliquer le choix du maintien de l'éclairage public tout en précisant son aspect sécuritaire.

Michel HARTMANN insiste sur l'aspect sécuritaire. Il propose à chacun de réfléchir à la question et même de « sonder » le voisinage.

Vivian BAUER demande s'il existe d'autres leviers pour faire des économies. Michel HARTMANN précise qu'il n'y en a pas vraiment au vu de notre installation.

- Décorations de Noël : toujours dans un souci d'écologie, les sapins de cette année seront en motte afin d'être replantés, après les fêtes. Les branches qui orneront la Mairie seront issues d'un sapin qui doit être coupé, donc récupérées gracieusement.
- Restrictions d'eau : le Maire rappelle qu'un arrêté avait été pris par le préfet, cet été. Ce dernier était ambigu. En effet, dans notre secteur, nous pouvions poursuivre l'arrosage. Toutefois, nous avons décidé, par solidarité avec les communes impactées, de ne pas poursuivre l'arrosage des plantations.
- Retenue d'eau : le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite de la visite du technicien du service Lacs et Rivières, pilote du projet de la retenue d'eau, une étude environnementale supplémentaire dite « 4 saisons » est demandée par la Préfecture. De ce fait, les travaux sont retardés d'une année.
- Saint-Nicolas : Sonia WERTH signale que les enfants de l'école fêteront la Saint-Nicolas le 6 décembre. La commune offrira, comme tous les ans, les manalas et les boissons.
- Cérémonie du 11 Novembre : le Maire informe le Conseil Municipal que le 11 novembre aura lieu à 10 h, une cérémonie du souvenir. Il invite les conseillers à être présents. Par la même occasion, il tient à remercier les personnes qui sont venues le 25 Août, lors de la commémoration en mémoire des Malgré-Nous.
- Halloween : Sonia WERTH signale que le 31 octobre 2022 se déroulera, dans la cour de l'école, une soirée Halloween organisée par le Cercle de Loisirs.
- Transports : le Maire signale que depuis la rentrée des problèmes de bus sont régulièrement signalés aussi bien dans les transports scolaires, que pour les liaisons urbaines. Pour ce dernier cas, un courrier a été envoyé à la région Grand Est, afin de faire remonter les problèmes rencontrés par les usagers : suppressions de bus, dessertes modifiées, coûts supplémentaires...
- Piste cyclable : le Maire informe le Conseil Municipal que début novembre M Nicolas JANDER viendra en Mairie au sujet du dossier des pistes cyclables. La M2A souhaite aussi réhabiliter la liaison Froeningen-Zillisheim.
- Contournement Mulhouse- Altkirch : le Maire a signé un courrier rédigé en collaboration avec Hochstatt et Spechbach, pour sensibiliser la CEA sur le projet de la voie de contournement Mulhouse-Altkirch.
- Marie DORI souhaite des précisions concernant les travaux d'eau sur notre commune et notamment l'organisation pratique des sorties et des déchets lors du passage devant la rue des Acacias. Le maire donne les informations nécessaires.
- Bar éphémère : Sonia WERTH informe le Conseil Municipal que le bar éphémère sera ouvert les 1,2 et 3 décembre 2022. Une soirée vin chaud sera organisée. Les informations aux habitants suivront.



- Paniers garnis : à l'occasion des fêtes de Noël, la commune procédera de nouveau à la distribution des paniers garnis pour les « anciens ».
- Boîtes de Noël Solidaires : cette opération sera reconduite cette année. La mairie réceptionnera les boîtes.
- Concours de Noël : il aura pour thème cette année « Chant et étoffes de Noël ». des informations seront distribuées prochainement.
- Chasse : le locataire de la chasse nous a adressé un courrier pour une demande de renouvellement en 2024, par un contrat de gré à gré. Après renseignement pris auprès de la préfecture, nous ne pouvons entreprendre aucune démarche avant la publication du cahier des charges arrêté par le Préfet. D'autres sociétés de chasse sont également intéressées par notre ban.
- Réserve Citoyenne : Michel HARTMANN fait le point sur la réunion de la réserve citoyenne. Nous avons plusieurs réponses. Le règlement est sur le site de la Mairie. Une réflexion sur le logo et l'habillement va être menée.

Le Maire lève la séance à 21 h 10 mn





**TABLEAU DES SIGNATURES  
DE PRESENCE A LA SEANCE  
25 OCTOBRE 2022**

| Nom et prénom       | Qualité     | Signature | Procuration |
|---------------------|-------------|-----------|-------------|
| HEIM Georges        | Maire       |           |             |
| Michel HARTMANN     | Adjoint     |           |             |
| Sonia WERTH         | Adjointe    |           |             |
| Marie DORI          | Adjointe    |           |             |
| Déborah MARTINS     | Adjointe    |           |             |
| Mathieu ABEGG       | Conseiller  |           |             |
| Sandra BESSAGUET    | Conseillère |           |             |
| Vivian BAUER        | Conseiller  |           |             |
| Georges CLAERR      | Conseiller  |           |             |
| Jean-Claude KLEIN   | Conseiller  |           |             |
| Franck ROMANN       | Conseiller  |           |             |
| Yves SCHUELLER      | Conseiller  |           |             |
| Frédéric ZIMMERMANN | Conseiller  |           |             |